EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 juin 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six juin deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 juin 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Christian PORTEFAIX, Antoine RECHAGNEUX, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Nicole PRIEUX à Jean-Christophe CERVANTES**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Dominique ROGUE-SALLARD**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur le Maire sort pour l'examen et le vote du Compte Administratif (question n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside pour la question n°3.
Madame Isabelle PADOVANI et Monsieur Antoine RECHAGNEUX quittent la séance avant le vote de la question n°8 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Louis COUSTES quitte la séance pendant le débat de la question n°11 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Simon POURRET donne pouvoir à Madame Valérie BERNARD et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Madame Géraldine BASTIEN donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Monsieur Jérôme GODARD donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Madame Marianne MAXIMI donne pouvoir à Madame Laurence SCHLIENGER et quitte la séance pendant le débat de la question n°11.
Monsieur Dominique ADENOT quitte la séance avant le vote de la question n° 14 sans laisser de pouvoir.
Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO et quitte la séance avant le vote de la question n° 26.
Madame Odile VIGNAL donne pouvoir à Monsieur Guillaume VIMONT et quitte la séance avant le vote de la question n°43.

Rapport N° 53

PÉRIMÈTRES SCOLAIRES

En application de l'article L212-7 du Code de l'Education (modifié par la loi n°2004-809 du 13 août 2004) pour « les communes qui ont plusieurs écoles publiques, le ressort de chacune de ces écoles est déterminé par délibération du Conseil Municipal ».

Les secteurs de recrutement des écoles publiques clermontoises, déterminés par arrêtés de Monsieur le Maire en date des 20 mai 2003 et 23 janvier 2004, restent applicables sous réserve des modifications apportées par délibération du Conseil Municipal depuis cette date (21 avril 2006, 23 juin 2006, 22 septembre 2006, 27 avril 2007, 20 décembre 2007, 13 juin 2008, 18 décembre 2008, 12 février 2010, 24 juin 2010, 5 novembre 2010, 24 juin 2011, 20 décembre 2012, 26 avril 2013, 28 juin 2013, 24 avril 2015).

Afin de contribuer à un certain équilibre entre les groupes scolaires et garantir les meilleures conditions d'accueil, des modifications aux périmètres des groupes scolaires Chanteranne, George Sand et Jean Butez ont été élaborées, en concertation avec les Directions d'école.

De plus, à chaque création de rues ou modification de dénomination, les écoles de secteur doivent être déterminées.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'approuver les dispositions ci-jointes applicables au 1er juillet 2015.

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 07 juillet 2015

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe chargée de l'Education, de l'Enfance
Et de la Petite Enfance,

Modifications de périmètres scolaires

RUE	Numéros	Côté	Ecole maternelle et élémentaire de secteur	Numéros	Côté	Ecole maternelle et élémentaire de secteur après modifications
ALLEE DE BIEN ASSIS	1 au 999	Pair/Impair	J BUTEZ	1 au 999	Pair/Impair	**CHANTERANNE**
IMPASSE DE BIEN ASSIS	1 au 999	Pair/Impair	J BUTEZ	1 au 999	Pair/Impair	**CHANTERANNE**
ALLÉE DES CASTORS DU CLOS CHANTURGUE	1 au 999	Pair/Impair	CHANTERANNE	1 au 999	Pair/Impair	**G SAND**
RUE D'APOLLON	1 au 45	Impair	CHANTERANNE	1 au 23	Impair	**CHANTERANNE**
	47 au 999	Impair	G SAND	25 au 999	Impair	**G SAND**
	2 au 62	Pair	CHANTERANNE	1 au 24	Pair	**CHANTERANNE**
	64 au 999	Pair	G SAND	26 au 999	Pair	**G SAND**
RUE DE MINERVE	1 au 999	Pair/Impair	CHANTERANNE	1 au 999	Pair/Impair	**G SAND**
RUE SOUS LES VIGNES	1 au 30	Pair/Impair	CHANTERANNE	1 au 30	Pair/Impair	**G SAND**
	80 au 146	Pair	G SAND	80 au 146	Pair	**G SAND**
	79 a 115	Impair	G SAND	79 au 115	Impair	**G SAND**

Affectation nouvelles rues

PLACE PAUL EYCHART	1 au 999	Pair/Impair	**PM CURIE**
RUE VICTOR CHARRETON	1 au 999	Pair/Impair	**PM CURIE**